

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET NORMANDISATION

Calendrier prévisionnel :
Ouverture du 11 juillet 2022 au 30 juin 2024
Sélection des dossiers au fil de l'eau

I. Renforcement des cheptels en race normande

La vache normande est un emblème pour la Région Normandie et au-delà. Les cheptels de bovins sont en baisse et la race normande est directement impactée par cette diminution progressive. La race normande est une race mixte aux multiples atouts tant sur la qualité de son lait que pour la valorisation de sa viande.

La Spécialité Traditionnelle Garantie pour le « bœuf de race normande » a été validée en Commission Nationale de l'INAO puis envoyée à la commission européenne en avril. De plus, l'obtention de signature normande en certification environnementale de niveau 2 est un signal encourageant aussi sur la valorisation de la viande.

Des propositions d'actions sur la vache normande bâties avec l'ensemble des acteurs, y compris les entreprises de l'aval dont la filière laitière avec un appui politique fort, semble être une opportunité à saisir.

Dans sa démarche d'aide à la normandisation des troupeaux la Région Normandie encourage les éleveurs à normandiser leur troupeau. Néanmoins pour aller plus loin, la Région souhaite co construire des stratégies de normandisation avec l'aval de la filière.

A ce titre, la Région Normandie souhaite encourager les initiatives qui permettront d'augmenter la part de vaches en race normande et la valorisation auprès des éleveurs.

Dans le cadre de sa politique agricole, la Région Normandie active plusieurs dispositifs permettant d'accompagner les démarches en lien avec la vache normande. A ce titre, elle finance via le dispositif *Conseil Agricole Stratégique Environnemental et Economique (CAS2E)* sur l'accompagnement individuel, la promotion et la structuration de filière pour les projets collectifs, l'innovation et la coopération. Par ailleurs, il existe également des aides accordées aux exploitations agricoles pour les dispositifs *Investissements dans les exploitations agricoles pour une agriculture normande performante (ANP)*. Des moyens sont également mobilisés via les *Contrats d'objectifs* afin de faire la promotion et d'accompagner les démarches sur la valorisation de la race normande.

C'est dans ce sens, que cet appel à manifestation d'intérêt vise à inciter les opérateurs économiques de l'aval, coopératives, organisations de producteurs et industries de l'agroalimentaire à construire des démarches de normandisation ambitieuses.

Une attention particulière sera portée aux projets proposant l'ensemble des points suivants :

- La possibilité d'offrir une valorisation des produits (lait et/ou viande)
- La mobilisation déjà effective et *in fine* d'un nombre important d'éleveurs dans le projet
- L'intégration de l'amont à l'aval de la filière
- Une diffusion rapide vers un nombre important d'éleveurs
- Un modèle d'accompagnement des agriculteurs pour un plan de normandisation d'ampleur

L'opérateur économique pourra préciser les actions qu'il a mené et exposera les actions supplémentaires qu'il souhaite mener en collaboration avec la Région.

Exemple :

- Soutien financier individuel à des agriculteurs sur un nombre précis de bovins (génisses, embryons, semence, s'engageant dans un projet de normandisation)
- Engagement de l'opérateur économique pour valoriser le lait et/ou la viande.
- Soutien en co financement Région sur les démarches décrites ci-dessus.

II. Objectifs de l'AMI

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif **d'identifier des projets de normandisation ambitieux sur un modèle engageant à la fois les éleveurs, l'opérateur économique et la Région sur un plan pluriannuel et d'arriver à moyen terme à la mobilisation d'un grand nombre d'agriculteurs.**

Selon l'état d'avancement de votre projet, les moyens d'accompagnements suivants vous seront alors proposés :

- Un accompagnement et l'implication d'une équipe de la Région pour favoriser le développement du projet,
- Si besoin, une priorisation et un fléchage vers les dispositifs financiers adéquats ainsi qu'un rendez-vous dédié pour faciliter les demandes d'aides.

III. Modalités d'analyse du dossier de candidature

Les candidatures seront analysées sur la base des critères généraux ci-dessous.

- Intérêt et pertinence du projet
- Projet intégrant toute la filière de l'amont à l'aval avec la transformation et la distribution
- Effet structurant pour la Région et/ou pour le territoire : résultats attendus en termes de valorisation des produits issus de la vache normande, etc.

Un comité technique composé de techniciens de la Région et de partenaires institutionnels sera chargé d'analyser chaque projet **au fil de l'eau** et d'émettre un avis.

Ce comité technique pourra faire appel à des experts et partenaires externes, soumis à des exigences de confidentialité et, dans ce cas, en informera le porteur de projet.

IV. Modalités de dépôt du dossier de candidature

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de la Région Normandie à l'adresse : [Appel à Manifestation d'Intérêt Normandisation | Région Normandie](#) et doit être envoyé **au plus tard le 30 juin 2024**

La Région s'assure que les documents transmis dans le cadre de cet AMI sont soumis à la plus stricte confidentialité et ne sont communiqués que dans le cadre de l'expertise de l'AMI.

Il est conseillé aux porteurs de projets de prendre au préalable contact avec la Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines de la Région (voir coordonnées ci-après) afin d'avoir un échange préparatoire à la constitution du dossier de candidature :

nicolas MASSÉ

nicolas.masse@normandie.fr

[06 37 50 02 02](tel:0637500202)